

La seconde édition du France Électrique Tour roulera du 23 au 27 mai

27 avril 2016

La seconde édition du rallye France Electrique Tour aura lieu du 23 au 27 mai prochain. Durant ces 4 jours, les équipages rouleront plus de 1 200 kilomètres entre Paris et Cagnes-sur-Mer. Ce grand parcours permettra de montrer de manière ludique la présence de bornes de recharge rapide sur les axes principaux, permettant des trajets longue distance.



Plus d'une vingtaine d'équipes sont attendues sur la ligne de départ du France Electrique Tour ! Tous les types d'automobiles électriques rechargeables seront présents pour promouvoir l'électromobilité à travers le pays. Que ce soit en ville, sur autoroute ou à la campagne, ce rallye démontrera en conditions réelles que l'autonomie ne doit plus être considérée comme un frein pour délaissier un véhicule thermique.

Vingt équipes et tout autant de modèles différents

La compétition s'adresse avant tout aux entreprises, collectivités et associations. Elle est ouverte à toutes les voitures électriques rechargeables acceptant la charge accélérée ou rapide. Les automobiles seront réparties en quatre catégories, en fonction de leur motorisation.

Les véhicules électriques à forte autonomie, comme la Tesla (http://www.avere-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=4575) Model S, sont regroupés au sein d'un premier groupe. Leurs besoins en recharge étant inférieurs aux autres voitures, ils effectueront le parcours en se rechargeant uniquement sur les superchargeurs localisés près du tracé.

Le second est réservé aux automobiles électriques permettant la charge rapide, comme les Nissan (http://www.avere-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=2419) Leaf et e-NV 200 ou la Mitsubishi i-Miev. Les véhicules ne prenant en charge que la charge accélérée, telles la Renault (http://www.avere-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=69) ZOE dans sa version R240 ou la Smart Fortwo ED, rejoindront une troisième catégorie.

Plusieurs types de route empruntés

Le tracé s'étend sur 1 200 kilomètres, que les participants réaliseront en quatre jours. Tout d'abord, ils partiront de Paris (http://www.ave-re-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=77) pour rejoindre le Salon du Véhicule Electrique organisé par le Syndicat d'Electricité de Seine-et-Marne (SDESM), le 23 mai à La Rochette.

Après cette première étape d'une petite cinquantaine de kilomètres, les voitures partiront en direction de la Bourgogne, en passant par Auxerre, Beaune et Saulieu. Le lendemain, les équipes prendront la route vers Lyon puis Valence, avant de se diriger vers Avignon et Bouc Bel Air dans les Bouches-du-Rhône. La dernière étape les conduira à travers le Var pour une arrivée à Cagnes-sur-Mer.



Au final, les équipages parcourront environ 320 kilomètres par jour. L'organisation des différentes étapes tient compte de l'autonomie des automobiles et des possibilités de recharge, tout en les faisant circuler sur tout type de route.

Un test pour les bornes Corri-Door

Durant toute la durée du parcours, les véhicules se rechargeront sur les bornes installées par Nissan (http://www.ave-re-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=2419), comme celles situées sur les parkings des grandes surfaces. Entre Nîmes et Lyon, les équipes bénéficieront des bornes rapides de la Compagnie Nationale du Rhône alors que sur autoroute, les voitures pourront bénéficier des bornes rapides nouvellement installées par la filiale du groupe EDF (http://www.ave-re-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=55), Sodetrel (http://www.ave-re-france.org/Site/Adherent/?adherent_id=4482), dans le cadre du projet Corri-Door. Ce sera ainsi l'occasion de démontrer leur utilité sur des trajets à grande vitesse.

Illustrations : © droits réservés